

Caen, le 5 février 2018

## « Vigilans » : l'Agence régionale de santé déploie un dispositif pour prévenir le suicide

À l'occasion de la journée nationale de prévention du suicide ayant lieu le 5 février, l'Agence régionale de santé de Normandie tient à valoriser le dispositif « Vigilans » mis en place depuis deux ans, et rappelle l'importance de la promotion de la santé mentale.

### La prévention du suicide : une priorité de santé publique en Normandie

Selon le rapport de l'observatoire national du suicide paru en 2016, la Normandie demeure parmi les régions les plus impactées en termes de mortalité par suicide. Sur la période 2011-2013, avec un taux standardisé de mortalité par suicide de 20 décès pour 100 000 habitants, la région se situe en troisième position des régions les plus touchées après la Bretagne et les Hauts-de-France.

### « Vigilans » : une réponse pour prévenir les récives suicidaires

Pour faire face à cet enjeu de santé publique, l'Agence régionale de santé de Normandie déploie depuis 2016 un dispositif de soin innovant destiné à la prévention de la récive suicidaire : « Vigilans ».

Ce dispositif s'appuie sur les structures de soins existantes dans la région et aide à tisser un véritable réseau autour des personnes en crise suicidaire. Il est constitué d'une cellule de coordination s'appuyant sur des rendez-vous téléphoniques pour les personnes suicidantes, et d'une ligne téléphonique dédiée pour les professionnels de santé impliqués dans le parcours de soin de ces personnes.

« Vigilans » est actuellement déployé dans la Manche. Il le sera progressivement dans le Calvados et l'Orne (co-portage par le Collectif départemental de prévention du suicide de la Manche et le CH de l'Estran), ainsi qu'en Seine-Maritime et dans l'Eure (co-portage par le centre hospitalier du Rouvray et le CHU de Rouen).

« Vigilans » fait actuellement l'objet d'une évaluation nationale. Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, a annoncé le 26 janvier 2018 lors du 16<sup>ème</sup> congrès de l'Encéphale son souhait de généraliser ce dispositif sur l'ensemble du territoire national dans les deux ans à venir.

À noter que l'Agence régionale de santé soutient également des actions de formation au repérage de la crise suicidaire pour les professionnels et les associations d'écoute.

### Pour plus d'informations

Retrouvez les structures en région et les liens utiles sur notre site internet <https://www.normandie.ars.sante.fr/prevention-du-suicide>.

---

### Contact presse ARS de Normandie

Sandrine Gautier T. 02 32 18 31 61 Port. 06 47 07 32 17  
[ars-normandie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-communication@ars.sante.fr)